

**Conseil de Développement
de la
Communauté d'agglomération MELUN Val de Seine (CAMVS)**

* * *

**Compte rendu de la réunion
du 3 juin 2009, 18 heures
au 297 rue Rousseau Vaudran à Dammarié les Lys**

Membres du Conseil de Développement présents :

1. M. Pierre AGUIN Chambre de Métiers et de l'Artisanat Sud Seine et Marne
2. M Olivier BARRY Foyers de Seine et Marne, AORIF
3. Mme Narjess CARRÉE DDTE de Seine et Marne
4. M. Frédéric DEBOVE, Directeur de l'Institut de Droit et d'Économie de Paris II Assas / Melun
5. M. François Xavier DEFLOU, Seine et Marne Développement
6. M. Eric DEMQUY, Maison de l'Emploi MELUN Val de Seine
7. M. Pascal DENIER Groupe ELCIMAÏ
8. M. Yvon DUPART, Association Nature Environnement 77
9. M. Gilles HALIMI, Directeur de l'institution Saint Aspais, à Melun
10. M. Denis KIRCHHOFF, Association MELUN Val de Seine Initiatives
11. Mme Gwenn LE TINTER Pôle Emploi Melun
12. Mme LEMAIRE Comité Départemental de la Retraite Sportive de Seine et Marne
13. M. LEROLLE Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île de France
14. M. Pierre LORY, Président du Conseil de Développement de MELUN Val de Seine
15. M. Benoît MOREL EDF, Direction Collectivités Territoriales d'Île de France
16. M. André PRACHT Comité Départemental Olympique et Sportif
17. M. Henri PROFFIT Chambre d'Agriculture de Seine et Marne
18. Mme Christiane VALTIER Comité Départemental de la Retraite Sportive de Seine et Marne
19. M. Alain VELLER Comité Départemental Olympique et Sportif
20. M. Edmond VENZIN, Président du Club des cadres et entrepreneurs de Seine et Marne

Présents au titre de la Communauté d'Agglomération MELUN Val de Seine :

M. Bernard GASNOS, Président
M. Pierre CARASSUS, Vice Président
M. Michel LE MAOULT, Vice Président
Mme Geneviève VAROQUI, Directeur Général Adjoint des Services
M. Bruno SALOU, Directeur Général Adjoint des Services
M. Jacques BURGUIERE, Chargé de Mission *Développement Économique*
Mme Catherine LAFORGUE, Chargée de Mission *Solidarité*
M. Cédric CRUSOË, Chargé de Mission *Politique de l'Habitat*
M. Antonin ZAVERSNIK, stagiaire *Solidarité Politique de la Ville*.
M. Michel MAZZELLA, service juridique.

Membres du Conseil de Développement excusés :

M. Julien BLIN, Conseil Général de Seine-et-Marne - Aménagement et Urbanisme
Mme Nadia BOLTZ, Clinique les Fontaines à Melun
M. Christian BOUDA, Proviseur du Lycée Benjamin Franklin, à La Rochette
M. le Général DELPONT, Commandant l'École des Officiers de la Gendarmerie Nationale
M. Laurent DEVILLERS, Comité Départemental du Tourisme de Seine-et-Marne
M. Pierre LOUTTE - Association Nature Environnement 77
M. Philippe NICOLAS, Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
M. Michel PALLOT, Centre Hospitalier Marc Jacquet
M. Michel VILLE, Maison départementale des solidarités Melun Val de Seine

Également excusé :

M. Christian BOURNERY, Directeur Général des Services de la CAMVS.

Monsieur Pierre LORY, président du Conseil de Développement de la CAMVS, remercie les participants et fait part des excuses reçues.

I — Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil de Développement du 10 décembre 2008

Ce compte rendu est approuvé.

II - Politique de l'Habitat

Monsieur Michel LE MAOULT, Vice-président de la CAMVS délégué à la Politique de l'Habitat, rappelle en liminaire que le *Programme Local de l'Habitat* (PLH) en cours expire le 31 décembre 2009. Un deuxième Programme Local de l'Habitat sera en conséquence mis en place le 1er janvier 2010 pour une durée de six ans (2010-2015).

Monsieur LE MAOULT en situe le contexte :

- 45 000 logements dans l'agglomération pour quelque 108 000 habitants, soit un ratio de 2,2 personnes par logement
- un ratio emploi/habitat qui s'établit à 0,8 et qui rend compte d'un rapport entre emploi et habitat qui doit pouvoir être amélioré
- un droit des sols qui relève des seules communes membres
- trois *programmes de rénovation urbaine* en cours, à Dammarie-les-Lys, Melun et Le Mée sur seine, portant sur le *logement social* — le volet "logement privé" relevant des *opérations programmées d'amélioration de l'habitat* (OPAH).
- une délégation des aides à la pierre bénéficiant à la Communauté et qui lui permet de gérer des fonds de l'État et d'attribuer les aides en lieu et place des services de l'État
- l'ouverture, à l'automne prochain, d'une résidence "étudiante" à La Rochette (secteur Bel-Air).

M. LE MAOULT précise que le nouveau Programme Local de l'Habitat donnera lieu à une première évaluation à mi-parcours. Il ajoute que la Communauté met en place un Observatoire de l'Habitat.

M. BARRY confirme la difficulté du "parcours résidentiel" ; elle est liée pour partie à la problématique de la division des familles.

M. LE MAOULT fait état d'un besoin annuel de 600 logements et indique que les projets des communes permettent à la communauté de couvrir ces 600 logements/an.

Il précise que le projet de la Plaine de Montaigny, à Melun, est partiellement pris en compte dans le nouveau Programme Local de l'Habitat (contrairement à l'opération du Clos Saint-Louis, à Dammarie-les-Lys).

M. LORY rappelle que les transports et infrastructures sont liés au logement. Or la question d'un éventuel contournement de Melun n'est toujours pas résolue. Les accès routiers de la gare de Melun (qui offre une desserte ferroviaire particulièrement intéressante) sont saturés.

M. LE MAOULT rappelle que la loi SRU lie logement et transports en commun. L'impératif est donc aujourd'hui de recréer une véritable gare routière, "plateforme d'échange multimodale".

Occasion de créer un pôle économique autour de la Gare de Melun.

La ligne de Transport en Commun en Site- Propre (TCSP) Sénart - Melun, fondée sur l'emploi de bus articulés à la cadence d'un bus toutes les six minutes, doit aboutir à la Gare de Melun : 200 000 habitants sont concernés.

La question des biens appartenant à Réseau Ferré de France et la SNCF constitue toutefois un préalable important.

Le *Syndicat des Transports d'Île-de-France* (STIF) compte réorganiser l'ensemble des transports en commun routiers au niveau régional d'ici à 2014 ; cela devrait influencer positivement sur le projet de "pôle gare" de Melun.

M. LE MAOULT confirme le positionnement du nouveau Programme Local de l'Habitat dans l'ensemble de la Seine-et-Marne et en particulier par rapport à Sénart, Fontainebleau et Seine École.

Il est convenu que le diaporama présenté à l'écran sera communiqué aux participants lors de la prochaine réunion.

3° - Développement économique

Madame Geneviève VAROQUI, Directeur Général Adjoint des Services, rappelle que Melun Val de Seine, Sénart Ville Nouvelle (77) et Sénart en Essonne (91) - autrement dit l'ancien *Melun Sénart* - ont été retenus pour constituer l'un des six *Territoires d'intérêt régional et national* (TIRN) du Contrat de Plan État-Région 2007-2013.

Parallèlement, dans le sillage du *Schéma Directeur de la Région Île-de-France* (SDRIF), actuellement en attente de validation par l'État, la Région Ile-de-France met en place une nouvelle politique de financement. Cette politique nouvelle repose sur une approche globale et tend à rompre avec la pratique antérieure parfois dénoncée sous la dénomination de "saupoudrage". La Région met ainsi en place une enveloppe de 25 millions d'euros sur la période 2007-2013.

Le SDRIF ayant pour objectif de renforcer l'attractivité de l'Île-de-France en matière de logement, les financements régionaux seront liés à l'effort de logement.

Au-delà de 350 logements annuels, la CAMVS pourra y prétendre. L'objectif haut fixé par Melun Val de Seine se situe à 8 millions d'euros.

Cette contractualisation entre État et Région est déclinée au niveau du Conseil Général de Seine-et-Marne à travers le "Grand Projet 3" (GP3).

Ces partenariats assortis de financements privilégiés entre Région, Conseil Général et intercommunalités intéressent dans un premier temps la Seine-et-Marne (partenariat finalisé à Marne-la-Vallée, en cours de finalisation à la Communauté d'Agglomération de Meaux et, en 3^e position, celui de la CAMVS).

La Région souhaitait une prospective commune d'aménagement entre Sénart et la CAMVS ; il a en conséquence été convenu que la CAMVS serait le pilote du TIRN. Un Bureau d'études commun a d'ores et déjà été choisi.

Mme VAROQUI évoque par ailleurs les interventions de Melun Val de Seine initiatives (100 entreprises créées ou sauvegardées chaque année sur le Sud Seine-et-Marne), association qui fêtera ses dix ans en octobre prochain.

Elle signale la manifestation *le Printemps de la création d'entreprises* que la CAMVS coorganiserait avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers du Sud Seine-et-Marne le 16 juin prochain.

Le Président Bernard GASNOS, interrogé sur le sujet, confirme l'actualité du projet de contournement de l'agglomération.

Il indique que le Conseil Général de Seine-et-Marne a d'ores et déjà décidé d'assurer la maîtrise d'ouvrage de deux portions du contournement à venir :

y

- le *barreau nord*, de Rubelles jusqu'au rond-point de l'A5b (chiffré à 25 millions d'euros) ;

- le *barreau sud*, c'est-à-dire le contournement de Saint-Fargeau-Ponthierry par le sud (chiffré à 40 millions d'euros), incluant un franchissement de la vallée de l'École. L'idée étant que ces deux tronçons soient un jour raccordés.

Il rappelle les grands projets, évoqués plus haut, auxquels participe la CAMVS : projet d'écoquartier sous forme de ZAC au Clos Saint-Louis, à Dammarie-les-Lys, et "pôle gare" à Melun.

Il indique également que des réflexions sont en cours concernant la nouvelle Ligne à Grande Vitesse (LGV) qui prévoit le positionnement d'une gare autour de Crisenoy, en lien avec la route nationale à 2 x 2 voies Meaux - Crisenoy et le pôle d'activités aéronautique de Villaroche (près de 400 hectares dévolus non pas à un aéroport d'affaires mais à des activités économiques en rapport avec l'industrie aéronautique).

M. GASNOS ajoute que les investisseurs sont aujourd'hui prudents, mais qu'il est nécessaire que la Communauté MELUN Val de Seine ait un "portefeuille" de projets afin d'être "réactifs" si l'occasion se présentait, notamment dans le domaine du logement.

* * *
*

Au terme de la réunion, Monsieur Pierre LORY adresse ses remerciements aux membres du Conseil de Développement présents.

Il remercie également le Président GASNOS et Monsieur LE MAOULT pour leurs interventions et le concours apporté par les services de la Communauté.

La séance est levée à 20h20.

* * *
*